

Normalisation des livres : cas de l'ISBN

Standardisation of Books: The Case of the ISBN

SLIMANI Rahima

Université d'Alger 2 (Algérie)

rahimas596@gmail.com

Résumé:	Informations sur l'article
<i>L'ISBN (International Standard Book Number) constitue un aspect essentiel du commerce mondial du livre et un élément clé du catalogage des bibliothèques du fait qu'un numéro ISBN accompagne un livre ou une monographie dès sa production et sur toute la chaîne d'approvisionnement et de distribution et que celui-ci fait partie intégrante de l'ISBD 'International Standard Book Description'. Depuis son instauration, l'agence internationale de l'ISBN est désignée comme premier responsable de son attribution. Sa principale fonction est de favoriser et de coordonner l'utilisation de l'ISBN à l'échelle internationale par le biais des groupes d'agences et d'éditeurs. L'utilisation de l'ISBN est essentielle pour les systèmes de commande et pour faciliter la gestion des droits et le contrôle des ventes.</i>	Reçu: 30/ 11 /2021 Acceptation: 06/03/2022 Mots clés: ✓ ISBN ✓ Agence ISBN ✓ Normalisation ✓ Livre
Abstract :	Article info
<i>The International Standard Book Number (ISBN) is an essential aspect of the global book trade and a key element of library cataloguing, as an ISBN accompanies a book or monograph from the time of production through the supply and distribution chain and is an integral part of the International Standard Bibliographic Description (ISBD). Since its inception, the International ISBN Agency has been designated as the primary authority for assigning ISBNs. Its main function is to promote and co-ordinate the use of the ISBN internationally through the agency and publisher groups. The use of the ISBN is essential for ordering systems and facilitating rights management and sales control.</i>	Received : 30/11/2021 Accepted :06/03/2022 Keywords: ✓ ISBN ✓ ISBN agency ✓ Standardization ✓ Book

➤ **Introduction :** l'ISBN est un système international de numérotation normalisée des livres, géré par l'agence internationale de l'ISBN. Il permet d'identifier à l'aide d'un code numérique chaque titre ou chaque édition d'un titre publié par un même éditeur. Du fait des différents usages de ce numéro, l'ISBN facilite les différentes opérations de gestion pour les intervenants du domaine du livre (bibliothèques, librairies, maisons d'édition, distributeurs et autres) et constitue une clé de recherche précise et utile pour repérer des publications dans les banques de données.

Le passage de l'ISBN à 10 chiffres vers 13 chiffres constitue une opportunité aussi bien pour l'Agence internationale de l'ISBN que pour l'Association internationale de numérotation des articles (EAN) et l'Uniform Code Council (UCC). Ainsi l'ISBN est converti en un code-barres EAN, ce qui fait de lui, un identifiant international au sein du système mondial du code-barres.

Dans cette présente étude, nous allons retracer les différentes étapes qu'a connues l'ISBN, depuis sa parution en Grande-Bretagne jusqu'à sa généralisation dans plus de 160 pays et en Algérie particulièrement. Nous allons aussi cerner tous ce qui a trait à ce numéro : son rôle, ses applications, son administration, ...Quelques usages nationaux sont également abordés afin de mettre la lumière sur la façon dont ce numéro est abordé et d'en dégager les instances responsables de son attribution.

L'approche adoptée consiste à faire ressortir la place et le rôle que joue l'ISBN dans le contrôle bibliographique universel et national, via les agences ISBN, à côté de la bibliographie nationale et le dépôt légal. Il s'agit, en effet, d'une synthèse bibliographique visant à dresser le contour de ce numéro en se basant sur un cadre normatif à travers entre autres les préceptes de l'Agence francophone pour la numérotation internationale du livre (AFNIL), l'IFLA, l'agence internationale de l'ISBN ...

➤ **Fondements et dynamique du système ISBN :** Depuis son instauration, l'ISBN remplit des fonctions qui s'appuient sur un cadre unificateur et normalisé dicté principalement par les instances responsables de son attribution. Il vient répondre à une double exigence ; celle d'un organe de contrôle bibliographique et celle des acteurs de l'industrie du livre. Ce numéro, reconnu comme identifiant de manière unique de chaque livre publié quel que soit son support, a connu une dynamique adaptée aux différentes évolutions du secteur du livre.

▪ **L'ISBN : quelques repères historiques**

D'après Dejean, Chaumier (1988), la normalisation de la numérotation des livres est née en Grande-Bretagne en 1965, lorsque le plus important libraire-distributeur britannique, W.H. Smith, se trouvait dans l'obligation de codifier les ouvrages commercialisés dans son pays pour parvenir à gérer informatiquement

ses stocks. Dès lors, la British Publisher Association étudia la possibilité de développer un système normalisé à l'échelon national. La British National Bibliography participa aux travaux du comité créé dans le but de concevoir un système de numérotation unique pour chaque ouvrage. En 1967, le Standard Book Numbering (SBN) était opérationnel en Grande-Bretagne et la Standard Book Numbering Agency était créée sous la responsabilité de J. Whitaker and sons.

En novembre 1966, lors de la 3ème Conférence internationale sur les méthodes de commercialisation du livre, qui s'était tenue à Berlin, l'opportunité de la création d'un système de numérotation internationale du livre avait été envisagée. Les pays anglo-saxons décident alors d'adopter le système britannique et en 1968, l'agence américaine gérée par R.R. Bowker Company voit le jour.

Dans le même temps, le comité technique 46, Information et documentation, de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) a créé un groupe de travail chargé d'examiner la possibilité d'élargir le système britannique pour une utilisation internationale. Plusieurs réunions de travail ont eu lieu, de 1968 à 1969, entre les représentants des États-Unis et de différents pays européens. En 1970, le numéro international normalisé du livre (ISBN) a été approuvé sous la forme de la norme ISO 2108. Une agence internationale de l'ISBN est alors créée à Berlin pour assurer la cohérence et l'administration du système.

Cette norme spécifie la construction du numéro ISBN, les règles de son attribution ainsi que l'administration du système ISBN. De même, qu'elle met l'accent sur l'utilité du numéro ISBN, sa structure, son emplacement et son affichage sur le document. La norme originale a été révisée, car des livres et des articles assimilables à des livres ont commencé à apparaître sur de nouveaux types de supports, même si la structure de base, telle qu'elle est définie dans cette norme, n'a pas changé et continue d'être utilisée aujourd'hui dans plus de 150 pays.

L'agence internationale d'ISBN est soutenue par un comité consultatif composé des représentants de l'ISO, de l'association internationale d'éditeurs (International Publishers Association), de l'IFLA, et des différents groupes d'ISBN. La principale fonction de cette agence est de favoriser et de coordonner l'utilisation de l'ISBN à l'échelle internationale par le biais des groupes d'agences.

Lors de la 11ème réunion en 1984, le comité consultatif de l'agence internationale d'ISBN a demandé officiellement de prolonger le système prouvé d'ISBN au logiciel de microordinateur. Il est maintenant possible de traduire l'ISBN en code à barres.

En 2002, l'ISO/TC 46/SC 9 a constitué un groupe de travail – GT 4 – pour étudier les changements à apporter à l'ISBN et rédiger la nouvelle édition de l'ISO 2108. Michael Healy, Animateur du GT 4, a déclaré : « notre objectif était de nous assurer que l'ISBN, sur les prochaines 10 à 20 années, continuera de répondre aux besoins existants et émergents des éditeurs, des bibliothécaires et des libraires au moins aussi bien qu'il l'a fait durant les dernières 30 années ».

Un avantage majeur de la nouvelle ISO 2108 est la cohérence avec les plans développés ailleurs pour normaliser à partir de 2005 les systèmes commerciaux autour de codes à barres à 13 chiffres. La solution à 13 chiffres permet au système ISBN d'utiliser le nouveau préfixe EAN réservé au commerce du livre il y a de nombreuses années dans le cadre du système EAN. Dans le cadre de la nouvelle ISO 2108, il ne sera pas nécessaire d'attribuer de nouveaux ISBN à des produits déjà publiés avec un ISBN à 10 chiffres, mais la conversion du format ISBN à 10 chiffres au format à 13 chiffres sera en revanche exigée pour les produits existants à dater du 1 janvier 2007. En effet, les systèmes commerciaux ne supporteront plus l'ISBN à 10 chiffres après cette date.

▪ L'ISBN : de la légitimité normative à l'exigence commerciale

L'ISBN est un système qui émane de l'application des normes au domaine des livres, il permet d'identifier grâce à un code numérique et de manière univoque, un titre ou l'édition d'un titre publié par un éditeur déterminé. Ainsi, ce numéro est reconnu mondialement comme étant le système d'identification pour l'industrie de l'édition et le marché du livre. Selon l'ISO 2108, l'ISBN accompagne une monographie dès sa production et tout au long de la chaîne de gestion et de distribution et facilite, par conséquent, les opérations commerciales.

L'ISBN s'applique principalement à des livres ; son utilisation peut être cependant étendue à d'autres monographies ou productions éditoriales, telles que microformes, livres-cassettes, logiciels pour micro-ordinateurs, publications électroniques (disquettes, CDROM...). D'après l'AFNIL, Le principe est le suivant : un ISBN identifie chaque titre, ou chaque édition d'un titre, d'un éditeur donné ; il est unique pour ce titre ou cette édition. Une fois attribué, un ISBN ne doit jamais être utilisé de nouveau, même si le titre auquel il a été initialement attribué est épuisé depuis longtemps.

Dans un contexte technologique ce numéro a été conçu pour simplifier le traitement informatique des livres pour les maillons de la chaîne du livre. Les éditeurs peuvent l'utiliser pour gérer leur catalogue de titres, les droits d'auteurs, leurs stocks. Les distributeurs, les libraires peuvent gérer leurs stocks, produire des données sur les ventes, effectuer des recherches. Les centres de documentation et les bibliothèques utilisent cet identifiant pour passer des commandes, récupérer des notices, effectuer des recherches sur leur fonds...(AFNIL, 2005).

Tous les secteurs de l'industrie du livre, préconise l'utilisation de l'ISBN : maisons d'édition ; services de catalogues des livres disponibles, dans les centres de distribution et chez les grossistes ; organismes de service centralisé aux bibliothèques (production d'exemplaires "prêts-à-emprunter") ; librairies et bibliothèques. La synthèse des différentes utilisations de l'ISBN figurant dans le manuel de l'AFNIL a donné lieu au tableau n°1.

Tableau n°1 : Utilisations pratiques de l'ISBN

Secteur	Utilisation
Maisons d'édition	✓ Identifier les projets de publication de l'entreprise, depuis le manuscrit jusqu'à l'impression ; ✓ identifier les titres dans les catalogues d'éditeurs et les publicités; ✓ établir les listes dans les répertoires imprimés ou électroniques ainsi que sur les sites Internet; ✓ contrôler les stocks; ✓ gérer les copyrights; ✓ gérer les droits d'auteur; ✓ traiter les commandes; ✓ effectuer les opérations de comptabilité et de facturation; ✓ suivre les données sur les ventes; ✓ produire des statistiques; ✓ traiter les retours.
Services de catalogues des livres disponibles, dans les centres de distribution et chez les grossistes	✓ Constituer les bases de données bibliographiques destinées au secteur du livre, comme "Books in Print" ou "Electre"; ✓ constituer les bases de données des livres en stock; ✓ gérer les services de commande reposant sur les systèmes de communication électroniques ✓ comme l'EDI (échange de données informatisé) ou passant par Internet; ✓ contrôler les stocks; ✓ suivre les processus logistiques internes; ✓ effectuer les opérations de comptabilité et de facturation; ✓ produire des données sur les ventes; ✓ gérer les retours; ✓ produire des listes thématiques et des catalogues.
Organismes de service centralisé aux bibliothèques (production d'exemplaires "prêts-à-emprunter")	✓ effectuer les commandes auprès des éditeurs ou des grossistes; ✓ traiter les commandes provenant des bibliothèques; ✓ contrôler les stocks; ✓ suivre les processus logistiques internes; ✓ effectuer les opérations de comptabilité et de facturation; ✓ gérer les processus de renouvellement des reliures.
Librairies	✓ effectuer les recherches bibliographiques; ✓ retrouver les adresses; ✓ gérer les processus de commande et de réapprovisionnement reposant sur les systèmes de communication électroniques comme l'EDI (échange de données informatisé) ou passant par Internet; ✓ gérer les stocks; ✓ effectuer les opérations de comptabilité et de facturation au consommateur final; ✓ exploiter le système de point de vente électronique (PVE).
Bibliothèques	✓ passer les commandes; ✓ faire du catalogage dérivé; ✓ établir des statistiques sur les prêts; ✓ établir la législation nationale en matière de prêt; ✓ effectuer les prêts interbibliothèques; ✓ établir les catalogues collectifs.

▪ Réforme de l'ISBN : ISBN-10 / ISBN-13 et code à barres EAN-13

La réforme du système ISO publiée en 2005, constitue la première modification de la structure de l'ISBN depuis son origine. Selon Cubat A-M., afin de faciliter la bonne marche des circuits commerciaux fonctionnant sur la base de cet identifiant, tous les acteurs du marché du livre seront tenus de s'assurer que leurs systèmes pourront supporter la nouvelle numérotation, et ce depuis le 1er

janvier 2007. Tous les systèmes qui utilisent l'ISBN, aussi bien pour une gestion en interne que pour la communication externe, auront besoin d'être vérifiés ; comme le seront la présentation des numéros sur les publications et les documents qui s'y rapportent.

L'expansion rapide au niveau mondial du système de lecture des codes-barres a amené sur le devant de la scène l'accord conclu entre l'Association internationale de numérotation des articles (EAN), le Uniform Code Council (UCC) et l'Agence internationale de l'ISBN, qui permet à l'ISBN d'être converti en un code-barres EAN. Cela fait de l'ISBN un identifiant international au sein du système mondial du code-barres. (AFNIL, 2005).

Pour faciliter leur gestion informatique, chaque livre porte un code à barres à la norme EAN 13 et un code ISBN-13 dont il est dérivé. Les numéros ISBN doivent ainsi compter 13 chiffres structurés en 5 segments comme l'indique la norme ISO 2108.

Le code EAN est en effet, un code-barre utilisé par le commerce et l'industrie conformément aux spécifications d'EAN International, organisme aujourd'hui remplacé par GS1. En France, ce code est connu sous le nom de GENCODE. Historiquement, ce code est dérivé du code universel des produits développé dans les années 1970 par George Laurer.

Le préfixe EAN Bookland 978 est suivi des neuf premiers chiffres de l'ISBN. Le chiffre de contrôle de l'ISBN est abandonné et est remplacé par un chiffre de contrôle calculé selon les règles EAN. Un code-barres EAN est composé de 13 chiffres. Selon l'AFNIL, le numéro EAN identifie des articles ou des unités logistiques de façon unique. Sous forme de codes à barres, le numéro peut être lu par un scanner optique. Le numéro EAN constitue la base de contrôle du flux des marchandises, du fabricant à Taïwan jusqu'au consommateur final à Paris.

La principale raison de cette modification de structure réside dans la nécessité d'augmenter la capacité de numérotation du système ISBN devenu insuffisant, notamment en raison de l'augmentation du nombre de publications électroniques. Autre raison pour l'AFNIL, il s'agit de rendre compatible l'ISBN avec l'EAN-13 (ou GENCOD) qui sert à la génération des codes à barres et qui est rendu obligatoire.

▪ **Digital Object Identifier et ISBN : convergence ou divergence ?**

L'identifiant d'objet numérique DOI est compatible avec l'ISBN, à ce titre, il peut intégrer l'ISBN et d'autres numéros d'identification normalisés utilisés par l'industrie de l'édition. Ces deux systèmes s'appliquent aux publications électroniques :

- L'ISBN peut être utilisé pour identifier toute publication monographique, quel qu'en soit le support.
- Le DOI peut être utilisé pour identifier toute publication en ligne, quelle qu'en soit sa granularité : il peut s'agir d'un objet de la longueur d'un livre ou de l'équivalent d'une page.
- Une caractéristique spécifique du DOI réside dans sa fonction d'URL (Uniform Resource Locator) permanent ; non seulement il identifie l'article, mais il indique également l'adresse de celui-ci. En cas de modification de l'adresse, un répertoire fournit la nouvelle adresse.

Un éditeur peut ainsi, identifier une publication électronique monographique à l'aide de l'ISBN qui fonctionne dans son propre système bibliographique et dans ceux des bibliothèques. Il peut également utiliser un DOI (l'ISBN fonctionnant alors comme identifiant de l'article) pour identifier de façon permanente sa localisation sur Internet. Cette fonction d'adressage ainsi que le rôle joué dans l'identification des publications en ligne à des fins de gestion des droits d'auteur font toute l'utilité du DOI. (AFNIL, 2005)

➤ **Acteurs de l'administration de l'ISBN :** Pour l'AFNIL, les acteurs qui concourent à l'administration de l'ISBN, se situent à trois niveaux : au niveau international, au niveau du groupe et au niveau de l'éditeur.

- **Au niveau international :** L'administration et la coordination internationales du système ISBN sont assurées par : l'Agence Internationale de l'ISBN est assistée par un comité consultatif composé de représentants de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), de l'Union Internationale des Editeurs (UIE), de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et des Bibliothèques (FIAB) et des différentes agences des groupes ISBN.

Les principales fonctions de l'Agence internationale de l'ISBN sont les suivantes :

- promouvoir, coordonner et superviser l'utilisation mondiale du système ISBN ;
- approuver la définition et la structure des agences de groupe ;
- apporter des conseils pour la création et le fonctionnement des agences du groupe ;
- attribuer aux agences de groupe les numéros de groupe et les identifiants d'éditeurs ;
- conseiller les agences de groupe sur l'attribution des numéros d'identification internationaux d'éditeurs ;

- publier, en les mettant à jour, les numéros de groupes et les préfixes d'éditeur attribués. (AFNIL, p19).

- **Au niveau du groupe :** L'administration du système ISBN à l'intérieur d'un groupe d'éditeurs incombe à une agence de groupe ISBN qui peut opérer à un échelon, national ou régional ou au sein d'un groupe linguistique, selon les besoins locaux. Il peut y avoir plusieurs agences nationales au sein d'un groupe, par exemple les groupes 0 et 1 ont des agences distinctes en Australie, Canada anglophone, Royaume-Uni, Etats-Unis, etc.

L'agence internationale de l'ISBN a une série de fonctions qui incombent aux groupes d'agences. Parmi les principales fonctions définies dans le manuel d'utilisateurs de l'ISBN, et peuvent avoir un appui important pour l'élaboration des bibliographies nationales, nous citerons :

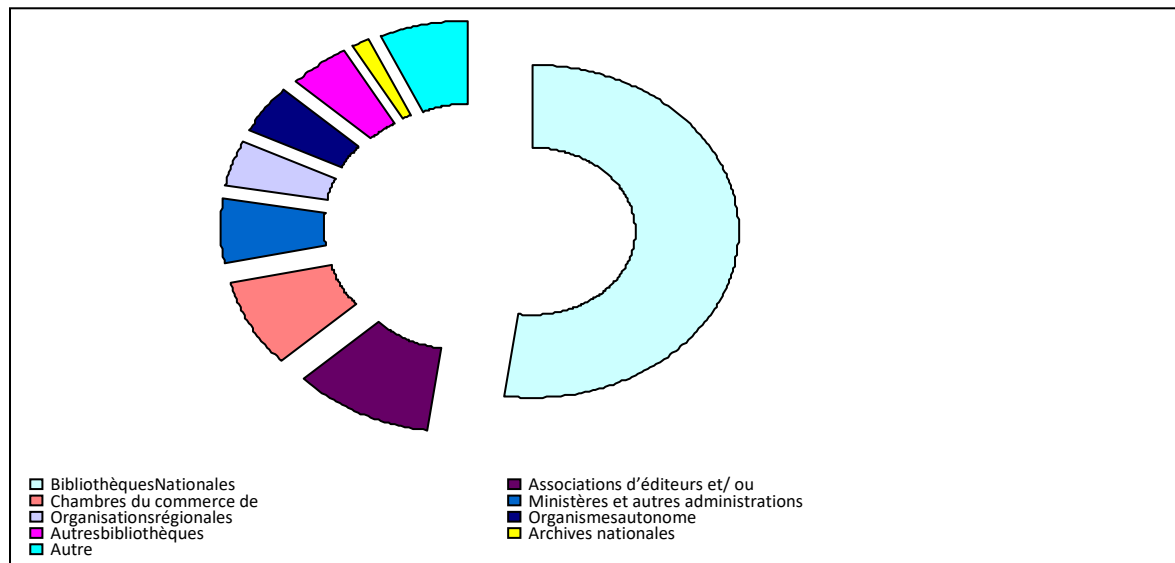
- maintenir la liaison avec tous les acteurs de l'industrie de livre, présenter et contribuer à l'adhésion de nouveaux éditeurs au système ;
 - assigner des préfixes d'éditeur aux éditeurs éligibles et maintenir un registre des éditeurs et de leurs préfixes. D'après l'agence internationale de l'ISBN, le groupe d'agence pourra ne pas reproduire l'effort de tenir et mettre à jour des dossiers des préfixes assignés aux éditeurs par nombres de titres si les ISBN sont signalés dans la bibliographie nationale ;
 - entretenir des relations avec l'agence internationale d'ISBN au nom de tous les éditeurs du pays (ou des pays); et
 - encourager et promouvoir l'importance de l'ISBN en vue de tenir une liste appropriée à des titres de livres avec les agences bibliographiques. (AFNIL).
- **Au niveau de l'éditeur :** Les éditeurs sont responsables de l'attribution des numéros d'identification de titre aux différents produits qu'ils publient et doivent veiller à la mise en œuvre des dispositions pertinentes. A la suite d'une demande auprès de l'agence du groupe dont ils dépendent, ils recevront un identifiant et une liste de numéros ISBN correspondants.

L'agence attribuera le préfixe de l'éditeur, préfixe qui déterminera la quantité d'identifiants titres utilisables par l'éditeur. Le nombre de numéros dépendra de la longueur du préfixe éditeur attribué. L'éditeur doit bien s'assurer que l'agence a connaissance du nombre de ses ouvrages parus et est informée de ses nouveautés et des publications à venir, afin qu'elle puisse lui attribuer un identifiant de longueur appropriée.

Les éditeurs sont encouragés à faire enregistrer leurs titres et les ISBN associés par les organismes de référencement de livres et les agences bibliographiques. Des informations complémentaires et des instructions détaillées sont disponibles auprès des agences ISBN locales et de l'agence ISBN internationale.

Selon Bounadja (2002) et d'après de nombreuses études faites, il ressort que la majorité des agences ISBN se trouvent rattachées aux bibliothèques nationales notamment celle menée par sur la liste des agences ISBN disponibles sur le site web de l'agence internationale d'ISBN. En effet, comme le montre la figure 1, les deux principaux organismes responsables de l'attribution des ISBN sont les bibliothèques nationales en nombre de soixante-huit bibliothèques soit avec 52.30 % de l'ensemble des groupes d'ISBN et onze associations d'éditeurs et/ou librairies soit 10.76 % sur un total de cent trente groupes d'agences.

Figure 1: Typologies des agences ISBN



Source : Bounadja, 2002, pp.90-91

➤ **Triptyque du contrôle bibliographique national :** Le dépôt légal, l'agence bibliographique nationale, et la bibliographie nationale courante constituent le triptyque du contrôle bibliographique national. La bibliographie nationale courante représente l'aboutissement et la raison d'être du dépôt légal et de l'agence bibliographique nationale, dans la mesure où l'objectif principal du dépôt légal est de faciliter l'identification des éditions du pays par le biais d'une agence bibliographique nationale. La principale tâche de cette agence est d'établir des notices complètes d'autorité, conformément aux normes bibliographiques internationales. Ces notices sont publiées dans le plus bref délai possible dans une bibliographie nationale courante. Bounadja (2002)

Bounadja (2002) souligne qu'à travers son application dans le domaine des bibliographies nationales, l'ISBN peut être considéré comme :

- **Un outil de veille éditoriale :** L'ISBN est un outil qui permet d'évaluer le niveau d'exhaustivité de la bibliographie nationale par rapport à la production éditoriale du pays. Pratiquement, cette exhaustivité résulte d'une comparaison entre la bibliographie nationale et les listes des éditeurs pour repérer les publications déposées et portant des ISBN par rapport à celles non déposées.
 - **Une clé pour la récupération des enregistrements bibliographiques :** Dans les bibliothèques, l'importation des enregistrements bibliographiques pour la constitution des produits (catalogues, listes, bases de données...) s'avère importante car le temps et le personnel pourront être gérés de manière rationnelle et les erreurs de traitement peuvent être évitées, notamment lorsque la source est fiable.
 - **Une clé pour la recherche documentaire :** L'ISBN est considéré comme l'une des clés de recherche utilisées dans les produits bibliographiques notamment dans les bases de données. Ainsi, la restitution des documents se fait sur la base du numéro de l'ISBN qui figure dans l'un des champs de la notice bibliographique contenu dans la base.
 - **Un outil rapide et efficace pour les acquisitions :** Comme pour l'ISSN, l'ISBN est effectivement utilisé pour identifier rapidement les documents en vue d'être commandés et/ou distribués entre les différents partenaires de l'industrie du livre et les autres médias concernés par l'ISBN. Le code à barre a été introduit pour faciliter l'utilisation de l'ISBN et informatiser les transactions commerciales entre les éditeurs et les libraires et contribuer ainsi au développement du commerce électronique.
- **Structure du champ des intervenants dans les fonctions de l'ISBN :** Le champ des intervenants dans les fonctions de l'ISBN, fait état de trois grandes tendances qui peuvent être substituées aux principales expériences à travers le monde, en l'occurrence, l'expérience francophone, l'expérience anglo-saxonne, et le Québec au Canada soulignent Dejean & Chaumier (1988) . Dans un contexte plus restreint, nous allons aborder l'expérience algérienne et ce, depuis l'instauration de ce système.
- **L'expérience des pays francophones :** En France, selon l'AFNIL, l'obligation de mentionner l'ISBN sur tous les exemplaires d'une même œuvre soumise au dépôt légal a été fixée par le décret d'application du 3 décembre 1981 à la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre, dite loi Lang (Dejean, Chaumier, 1988, p.208). La gestion directe de l'ISBN (attribution des numéros et gestion du fichier des éditeurs) est assurée par l'Agence francophone pour la numérotation internationale du livre. L'AFNIL fonctionne depuis 1976 sous le statut d'une association privée (Association à but non lucratif régie par la loi de 1901). Elle est gérée par la Société de Banques de Données Bibliographiques (SBDB) créée par le Cercle de la librairie et la nomination

de son responsable est du ressort de la Direction du livre au ministère de la Culture.

La Bibliothèque National de France (Département du dépôt légal, Service de la gestion des livres) est chargée de l'attribution des ISBN pour les publications des administrations centrales et des services déconcentrés de l'Etat. Elle fonctionne pour la Belgique (Bibliothèque royale et Association belge des éditeurs), la Suisse (Association suisse des éditeurs de langue française), la France (Bibliothèque nationale, Cercle de la librairie, Syndicat national de l'édition), ainsi que pour la production francophone du Canada, la Bibliothèque nationale du Québec gérant des tranches de numéro qui lui sont attribuées par l'AFNIL. Elle gère également la production d'un certain nombre d'éditeurs de pays africains, pour lesquels l'ISBN ne fonctionne pas encore de manière officielle.

Bien que la mention de l'ISBN soit obligatoire par décret depuis 1982, l'AFNIL considère que l'attribution de l'ISBN reste toujours incomplète comparée au code barre et au dépôt légal.

- **L'expérience québécoise :** Bibliothèque et Archives nationales du Québec agit à titre de représentante officielle de l'Agence francophone pour la numérotation internationale du livre auprès des éditeurs francophones canadiens. Elle attribue à tous les éditeurs qui en font la demande un numéro ISBN avec l'indicatif 2, synonyme du groupe francophone, et envoie gratuitement à ces derniers un cahier de numéros correspondant à leurs besoins. Elle coordonne également l'attribution des numéros ISBN réservés aux ministères et organismes du gouvernement du Québec. Parallèlement à l'attribution des numéros ISBN, Bibliothèque et Archives nationales du Québec a également la responsabilité de tenir à jour un fichier d'adresses des éditeurs participants. Le Bottin des éditeurs francophones canadiens, mis à jour régulièrement, est disponible en ligne, et ce, gratuitement. Les éditeurs francophones canadiens déjà inscrits peuvent signaler par courriel tout changement à leurs coordonnées. Chaque publication du gouvernement du Canada reçoit donc un numéro ISBN. Cela est obligatoire en vertu de la Politique sur les communications du gouvernement du Conseil du Trésor. Dejean & Chaumier (1988).

Le Programme des Services de Dépôt (PSD) attribue un numéro ISBN à la plupart des publications du gouvernement du Canada. Le PSD gère les deux groupes de numéros ISBN que lui a délégué l'Agence canadienne de l'ISBN, laquelle fait partie de la Bibliothèque nationale du Canada. Elle est le représentant officiel de l'AFNIL auprès des éditeurs francophones canadiens et travaille en collaboration avec l'Agence internationale de l'ISBN et l'agence ISBN de la Bibliothèque nationale du Canada, afin de maintenir à jour les répertoires d'éditeurs avec préfixes ISBN et de veiller au respect des normes. (Dejean & Chaumier, 1988).

- **L'expérience des pays anglo-saxons :** l'agence américaine ISBN est, sur un plan fonctionnel, un département de la maison d'édition R & R Bowker. Elle travaille depuis 1965 en partenariat avec l'agence anglaise, bâtie sur le même modèle, puisque faisant partie de la maison d'édition J. Whitaker and sons. Ces deux éditeurs sont à l'origine de la définition du système ISBN et l'ont donc conçu de manière à ce qu'il puisse fonctionner en compatibilité à l'intérieur d'une même zone linguistique ; les deux bases de données sont quasi identiques. Les autres agences de langue anglaise (Australie, Canada, ...) ont des systèmes proches du système anglo-américain d'après Dejean & Chaumier (1988).

Selon les mêmes auteurs, aux Etats-Unis, un ouvrage ne peut pas être publié sans ISBN. La procédure est la suivante :

- pour une première immatriculation, le nouvel éditeur adresse à l'agence de l'ISBN un imprimé détaillant sa production et son catalogue de publications. En fonction de sa production actuelle et prévue, l'agence lui affecte un préfixe et lui fournit un log-book (registre), qui contient la liste des numéros ISBN qui lui sont affectée ;
- six mois avant la date prévue pour l'édition d'un ouvrage, l'agence envoie à l'éditeur un imprimé décrivant cet ouvrage, qu'elle intègre ensuite dans la base de données ; les vérifications de conformités sont alors effectuées : si le numéro ISBN est refusé par le système, celui-ci affecte à l'ouvrage un numéro intérimaire, qui sera ensuite validé ou bien remplacé, au cas où l'erreur viendrait de l'éditeur ;
- l'agence adresse par ailleurs aux éditeurs des documents de synthèse sur l'ISBN et son utilisation.

L'agence gère un certain nombre de publications liées à l'ISBN, les books in print (catalogues d'ouvrages sur support papier, sur CD-ROM ou accessibles en ligne), le catalogue des éditeurs (produit au travers du fichier des éditeurs), les documentations simplifiées à l'intention des éditeurs pour l'utilisation de l'ISBN et les propositions de standards.

- **L'expérience algérienne :** La Bibliothèque Nationale a été clairement désignée comme la principale institution qui représente l'agence bibliographique nationale en Algérie, en sa qualité de responsable du suivi de l'application de la réglementation sur le dépôt légal et de la publication de la Bibliographie de l'Algérie.

D'autres parties sont susceptibles d'apporter leur contribution pour Bounadja (2002) quant à l'amélioration de la qualité de la Bibliographie de l'Algérie et/ou la mise en œuvre de la réglementation du dépôt légal, en l'occurrence, le Centre national de la cinématographie, les éditeurs, le Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique (CERIST), l'Office

National des Droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA) et de l'Institut National de la Cartographie et de Télédétection (INCT)...

Les premiers contacts avec l'agence internationale de l'ISBN, en vue de créer l'agence nationale de l'ISBN, ont été entrepris par la Bibliothèque Nationale d'Algérie en Juin 1992. Suite à cette demande, l'agence internationale de l'ISBN a envoyé une correspondance précisant les modalités et les procédures à suivre pour introduire le système ISBN en Algérie. Deux conditions ont été soulignées dans cette correspondance :

- informer l'agence internationale de l'ISBN sur le volume de la production éditoriale, le nombre des étudiants, le nombre des titres que chaque édition produit par an ;
- envoyer une lettre officielle du ministère responsable désignant l'organisation institutionnelle qui remplit la fonction d'une agence ISBN.

L'Agence internationale ISBN a également exigé que l'agence nationale soit « obligée de trouver un accord entre les éditeurs, libraires et le centre national bibliographique... et ait une vue d'ensemble de la situation éditoriale de son pays... ». Bounadja (2002)

Des contacts ont été alors entrepris entre les parties concernées à savoir : la Bibliothèque Nationale d'Algérie, le ministère de la culture et de la communication, et l'association des éditeurs algériens afin qu'elles expriment leurs engagements pour gérer l'ISBN en Algérie. Après concertation, la Bibliothèque Nationale d'Alger a été désignée, en mai 1993, par le ministère de la culture et de la communication, pour assumer le rôle de l'agence de l'ISBN en Algérie. Parallèlement, la bibliothèque nationale a été chargée, dans l'article 04 du décret exécutif n093-149 du 22 juin 1993 portant statuts de la bibliothèque nationale, pour attribuer aux documents publiés sur le territoire national la codification prévue dans le cadre des accords internationaux.

Lors de la 17ème conférence arabe de l'information sur le thème « l'édition et le contrôle bibliographique de la production intellectuelle arabe » en Jordanie en 1996, M. Aissa Oumoussa, ex-directeur de la Bibliothèque Nationale d'Algérie a déclaré que l'agence algérienne de l'ISBN a commencé ses activités en juillet 1994 au niveau du service de dépôt légal. Bounadja (2002)

Depuis sa rentrée en fonction en 1994, l'agence algérienne de l'ISBN s'est fixée comme objectif principal l'adhésion d'un maximum possible d'éditeurs, et par la même occasion l'attribution des numéros ISBN au plus grand nombre de publications éditées dans le pays. Car l'efficacité d'un tel dispositif, comme il a été souligné dans la correspondance du 13 août 1992 adressée au directeur de la Bibliothèque Nationale d'Algérie par l'Agence Internationale ISBN, est étroitement liés au nombre d'ISBN attribués.

Pour promouvoir l'ISBN, la Bibliothèque Nationale d'Algérie a publié en 1996 une brochure bilingue (français et arabe) intitulée « Manuel de l'ISBN en Algérie 6 ». Cette brochure est distribuée aux éditeurs et aux auteurs, qui pour la première fois déposent leurs publications au niveau du service du dépôt légal. Une partie du film produit par l'Université de la Formation Continu (U.F.C.) sur le service de dépôt légal de la Bibliothèque Nationale d'Algérie a été consacrée à la présentation du système ISBN et de l'agence algérienne de l'ISBN. D'après Bounadja (2002), ce film est souvent projeté à l'occasion des manifestations organisées par la Bibliothèque Nationale d'Algérie.

▪ **Quelle synthèse des expériences citées ?**

Si l'on examine les statuts des agences nationales de l'ISBN, on remarque selon Dejean, Chaumier (1988) que, suivant les pays, celles-ci sont rattachées :

- directement à un ministère (Culture ou Éducation) : URSS, Chine, Chypre, ... ;
- à la Bibliothèque nationale : Algérie, Australie, Belgique (langue flamande), Brésil, Costa Rica, Danemark, RDA, Finlande, Israël, Indonésie, Canada (les deux agences), Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Suède, Afrique du Sud, la majorité des pays africains, ... ;
- à l'association professionnelle nationale des éditeurs : Italie, Colombie, Portugal, ...;
- à une structure spécifique, réunissant les libraires, les éditeurs, les représentants de l'État : le Cercle de la librairie en France, et le Börsenverein des Deutschen Buchhandaels EV en Allemagne ;
- à un éditeur : États-Unis, Royaume-Uni ;
- ou encore, dans certains cas, aux Archives nationales ou à la direction ministérielle des droits d'auteur, au Mexique par exemple

Pour Dejean & Chaumier (1988), les missions d'une agence nationale ISBN sont peu différentes selon les pays : elles se limitent à l'attribution des numéros ISBN aux éditeurs et aux ouvrages et à leur validation, au suivi des extensions du système ISBN et à sa promotion, sans oublier les travaux de normalisation liés à l'ISBN. En revanche, l'organisation du secteur est très variable en ce qui concerne la répartition des tâches d'administration de la (ou des) base(s) de données bibliographiques nationales : alimentation et contrôle qualité de la base de données, promotion du système d'information bibliographique, édition des catalogues nationaux et des bulletins périodiques d'information sectorielle, statistiques du secteur du livre (voir tableau n°2).

Tableau n° 2 : Répartition des fonctions des systèmes ISBN par intervenant

Répartition des fonctions du système ISBN par intervenant						
Fonctions	Pays					
	France	RFA	États-Unis	Italie	Royaume-Uni	Québec
1. Attribution et validation des n° ISBN (éditeurs et livres)	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN ¹
2. Suivi, extension et promotion du système ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN
3. Étude et suivi des travaux de normalisation de l'ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN	agence ISBN
4. Alimentation et contrôle qualité de la BDD ² bibliographique	Cercle de la librairie		Éditeur Bowker	Assoc. des éditeurs	Éditeur Whitaker	Bibliothèque nationale
5. Promotion du système d'information bibliographique	Cercle de la librairie	Association des professionnels du secteur du livre	Éditeur Bowker	Assoc. des éditeurs	Éditeur Whitaker	
6. Édition des catalogues nationaux de production éditoriale et/ou des bulletins périodiques	Bibliothèque nationale Cercle de la librairie		Library of congress	Biblioth. nationale	British library	agence ISBN et Bibliothèque nationale
7. Statistiques du secteur du livre	Bibliothèque nationale Cercle de la librairie		Library of congress	Assoc. des éditeurs	Éditeur Whitaker	

1. Et Bibliothèque administrative du ministère des Communications pour les publications gouvernementales.
2. BDD : Base de données.

Source : Dejean, Chaumier, 1988 p. 211

➤ **Conclusion générale :** Qu'il soit considéré comme élément bibliographique ou utilisé à des fins commerciales (commande de livre), l'ISBN constitue un baromètre irremplaçable pour l'identification des livres. L'emploi de l'ISBN facilite notamment les différentes opérations de gestion, de traitement de commandes, de contrôle des inventaires de recherche en ligne pour les acteurs du monde du livre (éditeurs, distributeurs, diffuseurs, librairies, bibliothèques, etc.).

La réforme de la norme ISO 2108 mise en application à partir de 2007, a permis le passage d'un système de numérotation de l'ISBN à 10 chiffres vers un autre système de 13 chiffres en conformité avec le code à barre EAN (déjà étendue à la production éditoriale). La principale raison de cette modification de structure, réside dans la nécessité d'augmenter la capacité de numérotation du système ISBN devenu insuffisant, notamment en raison de l'augmentation du nombre de publications électroniques. Autre raison, il s'agit de rendre compatible l'ISBN avec l'EAN-13 (ou GENCOD) qui sert à la génération des codes à barres et qui est rendu obligatoire au moment d'une publication.

Ce changement est à la fois un facteur de normalisation et d'information. Il devra permettre, à travers les différents canaux de diffusion une meilleure exploitation du patrimoine culturel de tous les pays et de toutes les communautés linguistiques.

Malgré l'importance que revêt l'ISBN, son adoption reste encore incomplète. Cette constatation caractérise particulièrement certains pays, notamment ceux d'Afrique. En Algérie, par exemple, la prise de connaissance du numéro ISBN se fait souvent tardivement par rapport à la création des maisons d'édition, un autre constat fait état de l'adhésion insuffisante en qualité et en quantité des éditeurs algériens à l'agence nationale de l'ISBN, ce qui n'est pas sans conséquence sur le nombre de publications algériennes portant les numéros ISBN. Quant aux disparités entre le nombre de publication portant un numéro de dépôt légal et celles portant un numéro ISBN, le problème persiste et reste toujours posé.

A la lumière de ces nombreux dysfonctionnements et d'autres encore plus aiguës, la nouvelle réglementation sur le dépôt légal ainsi que l'agence bibliographique nationale et la bibliographie de l'Algérie doivent être dynamisés et rapprochés dans l'optique d'un programme national du contrôle bibliographique.

Le retard qu'accusent les pays africains est bien notable dans les milieux documentaires ainsi que les instances en charge de ces fonctions. Dans le compte-rendu d'Amadou Békaye Sidibé, lors du 73^e congrès de l'IFLA qui s'est tenu à Durban, il a déclaré : " de l'analyse générale de la situation, il ressort que 36 pays africains sur 53 ont une bibliographie nationale, 29 pays ont une agence nationale de l'ISBN et 14 ont un centre national ISSN."

Au moment où les pays africains tentent d'apporter des solutions à leurs systèmes, sur la scène nationale des changements s'opèrent à un rythme vertigineux. Ces changements affectent tous les secteurs et impliquent tous les acteurs sociaux, économiques, ...

➤ Liste bibliographique :

1. AFNIL, Agence francophone de numérotation internationale du livre. Disponible sur : <http://www.afnil.org>. (Consulté le : 26 / 10/ 2021).
2. AFNIL (2005). ISBN manuel d'utilisation : normes pour la numérotation internationale des livres. Disponible sur : http://www.gomaro.ch/ftpoot/Manuel_ISBN.pdf. (Consulté le : 12/10/2021).
3. Bibliothèque nationale de France. Disponible sur : <https://www.bnf.fr/fr/quest-ce-que-lisbn>. (Consulté le : 15/ 10/ 2021).
4. Black, J. (2018). Numérotation européenne des articles : tout sur les codes EAN. Disponible sur : <https://prisync.com/blog/ean-code/>. (Consulté le : 11/11/2021).
5. Bounadja, K. (2002). Contribution à l'étude de la problématique du contrôle bibliographique national : Cas de l'Algérie. Mémoire de Magister, université d'Alger, Algérie.
6. Cubat A-M. Codes-barres : concepts de base. Disponible : <http://amcubat.be/docpmb/codes-barres-concepts-base>. (Consulté le : 20/09/ 2021).
7. Dejean, M., Chaumier, J. (1988). Au pays de l'ISBN : pratiques et usages nationaux. In BBF, t. 33, n°3, pp. 206-211.
8. Guide d'implémentation des ISBN à 13 chiffres, International ISBN Agency, Berlin 2004. Disponible sur : <http://www.isbn-international.org/international.html>. (Consulté le : 18/ 09/ 2021).
9. Lamouroux, M., & Battisti, M. (2007). 73^e congrès de l'IFLA. Bibliothèques du futur : progrès, développement et partenariats. Documentaliste-Sciences de l'Information, 44, 327–336. Disponible sur : <https://doi.org/https://doi.org/10.3917/docs.444.0327> (Consulté le : 18/ 09/ 2021).
10. IFLA (1983). Manuel du contrôle bibliographique, UNESCO, Paris.
11. ISO, I., & Thacker, J. (2004, October 4). ISO SC9 WG4. Disponible sur: https://www.collectionscanada.gc.ca/iso/tc46sc9/docs/sc9n384_public.pdf. (Consulté le : 15/10/2021).
12. Archimbaud, J-L. Identifiants des documents numériques : ISBN, ISSN, URL, DOI, Open URL....Disponible sur : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01068135v1 (Consulté le 29/10/2021).
13. Barthet, M-C. (2006). ISBN : Une norme pour treize chiffres in Les exclusives. la lettre des adhérents de l'AFNOR, no 322 ,18 ,04.